



ENQUÊTE SANTÉ DES ÉTUDIANTS NORMANDS

ÉTAT DE SANTÉ ET COMPORTEMENTS
Zoom sur la précarité
Résultats 2023-2024

Janvier 2025

Contexte et enjeux

Depuis 2021, l'ORS-CREAI Normandie et l'OR2S, en collaboration avec l'Agence régionale de santé et les services universitaires et avec le soutien de la Région Normandie, pilotent un dispositif d'enquête santé auprès des étudiants normands. L'objectif de cette enquête annuelle est de mieux connaître l'état de santé de ces derniers, leurs modes de vie, de comprendre leurs habitudes et de recueillir des informations indispensables afin d'adapter au mieux les actions de prévention régionales à destination de ce public. Après s'être penché plus particulièrement sur l'accès aux soins et à la santé, puis sur la santé mentale, lors des deux premières années de mise en œuvre du dispositif, le comité technique a choisi d'axer le recueil et les analyses 2024 sur la thématique de la précarité.

Avec la pandémie de Covid-19 et l'arrêt de certains emplois étudiants, la précarité de ce jeune public a été exacerbée. Pour autant, la fin des confinements n'a pas signifié systématiquement une situation au beau fixe. En effet, d'après une étude menée à l'échelle nationale¹ en 2024, un étudiant sur trois saute au moins de temps en temps des repas pour raison financière, soit plus que dans la population générale. Par ailleurs, les difficultés liées au logement restent importantes, non seulement pour l'accès au logement mais aussi pour son entretien au quotidien, notamment pour payer les charges. L'hygiène, et en particulier la précarité menstruelle, sont des préoccupations majeures, une étudiante sur quatre déclarant parfois manquer de protections hygiéniques, soit plus que les Françaises en général. Cette enquête nationale a également souligné la méconnaissance des aides à disposition des jeunes afin de lutter contre les différentes formes de précarité, dispositifs qui ne peuvent donc pas avoir l'impact escompté.

Dans sa globalité, la Normandie apparaît plus préservée par la précarité qu'au niveau national². Cependant, certains territoires sont plus défavorisés que d'autres, notamment les grandes agglomérations où sont situées les universités. De plus, les jeunes adultes représentent la classe d'âge la plus touchée par la pauvreté monétaire.

Ce document synthétise les analyses réalisées sur la précarité des étudiants de licence des trois universités normandes, qu'elle concerne les difficultés financières au sens large, mais aussi le logement, l'alimentation, l'hygiène ou encore l'accès aux soins. De plus, les facteurs associés à la précarité des étudiants sont analysés afin d'apporter les éléments de connaissance pour adapter au mieux les actions à destination de ce public.

¹ Baromètre IFOP pour COP1 2024

² Panorama de la pauvreté en Normandie, Insee 2022

SOMMAIRE

Retour sur l'enquête 2023-2024	p.2	Renoncement aux soins	p.8
Participation et profil	p.3	Alimentation	p.9
Comportements et santé générale des étudiants	p.4	Hygiène	p.10
Charges financières	p.5	Score de précarité	p.11
Emploi et sources de revenus	p.6	Dispositifs d'aide	p.13
Logement	p.7	Précisions méthodologiques	p.14
Lien social	p.8	Remerciements	p.15
		Synthèse	p.16

Retour sur l'enquête 2023-2024

Méthodologie et calendrier

- Un autoquestionnaire, accessible en ligne, est composé d'une partie socle proposée chaque année. Elle est structurée autour du profil, des habitudes de vie, de l'état de santé et des souhaits d'informations/actions de prévention des étudiants. Le questionnaire est complété d'une partie thématique qui varie chaque année.
- Des démarches réglementaires effectuées avec une forte implication des délégués à la protection des données des universités normandes : convention avec les universités, demandes d'autorisation en conformité avec le RGPD (méthodologie de recherche MR03 et autorisation de la Commission à la Protection des Personnes)...

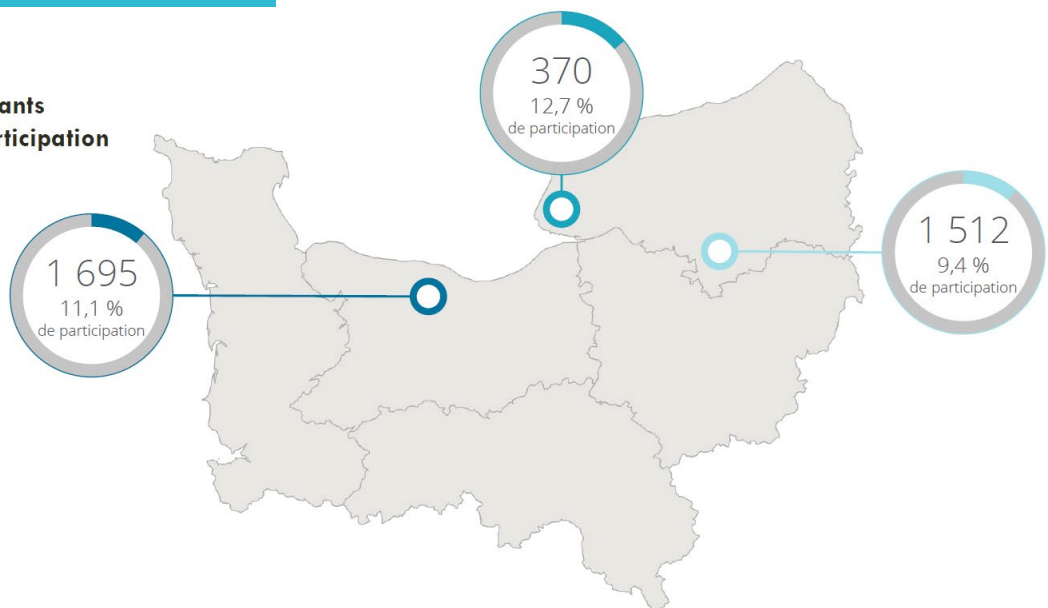
Critères d'inclusion :
inscrit à l'université
et en licence 1^{ère},
2^{ème} ou 3^{ème} année



- **Novembre 2023 - janvier 2024** : sélection de la thématique annuelle, construction des outils d'enquête et de communication
- **Février - avril 2024** : terrain
- **Mai 2024 - novembre 2024** : vérification et nettoyage de la base d'enquête, contrôle de cohérence, redressement des données et analyses statistiques
- **Novembre 2024 - janvier 2025** : élaboration d'un document de synthèse des données collectées en 2024, choix de la thématique pour 2024-2025, construction des outils d'enquête et de communication 2025

Terrain et participation

3 577 participants
10,4 % de participation



Participation et profil

Un répondant pour dix étudiants normands

Pour plus de 34 200 étudiants normands inscrits en licence pour l'année universitaire 2023-2024, 3 577 ont répondu à l'enquête, soit 10,4 % de participation.

Les catégories les moins bien représentées parmi les répondants sont les hommes, les étudiants les plus âgés et les étudiants de la filière STAPS, avec respectivement 6,4 %, 7,5 % et 6,8 % de participation.

Il est à noter que la participation par université est plus équilibrée que lors de l'enquête précédente, puisqu'elle varie entre 9,4 % pour les étudiants inscrits à l'université de Rouen et 12,7 % pour l'université du Havre, alors que pour l'année universitaire 2022-2023 la participation s'étendait de 5,0 % à 19,7 %.

Compte tenu de ces quelques déséquilibres, il apparaît nécessaire de redresser les données, afin de les rendre représentatives des étudiants de licence en Normandie. Les résultats de ce document sont donc redressés par sexe, niveau de licence, filière et université.

Participation à l'enquête
suivant les caractéristiques des étudiants

	Nombre de répondants	Taux de participation (%)	Répondants (% brut)	Répondants (% pondéré)	
Total	3 577	10,4	100,0	100,0	
Genre	Femme	2 656	12,6	74,3	62,1
	Homme	845	6,4	23,6	35,8
	Non binaire	76*	indisponible	2,1	2,1
Âge	≤19 ans	1 805	11,0	50,5	49,1
	20-21 ans	1 238	11,5	34,6	33,4
	≥22 ans	534	7,5	14,9	17,5
Licence	L1	1 610	9,7	45,1	46,4
	L2	1 064	11,6	29,7	28,0
	L3	903	10,7	25,2	25,6
Université	Caen	1 695	11,1	47,2	44,2
	Rouen	1 512	9,4	42,3	46,6
	Le Havre	370	12,7	10,3	9,2
Filière	SHS	1 010	14,4	28,2	22,3
	DEGSP	704	8,4	19,7	23,1
	LLA	589	10,2	16,5	16,9
	Sciences	455	7,7	12,7	14,8
	Santé	393	9,1	11,0	9,5
	Multi-cursus	234	indisponible	6,5	6,4
	STAPS	192	6,8	5,4	7,0

* Les effectifs sont insuffisants pour donner lieu à des analyses

Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024

Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Une minorité d'hommes

Les femmes représentent les deux tiers des effectifs des étudiants normands de licence (62,1 %). En outre, 76 participants, soit 2,1 % des répondants, se déclarent non binares (ces données ne peuvent être redressées puisque les critères d'inscription dans les universités ne permettent pas de connaître la part d'étudiants non binares inscrits en licence). De plus, près de la moitié des étudiants est en L1 (46,4 %) et la majorité des étudiants de licence a entre 18 et 22 ans (90,3 %).

Par ailleurs, les filières comptant le plus de participants sont le Droit, l'Économie, la Gestion ou les Sciences Politiques (DEGSP, 23,1 %), les Sciences Humaines et Sociales (SHS, 22,3 %) et les Lettres, Langues et Arts (LLA, 16,9 %). À l'inverse, les filières accueillant le moins d'étudiants sont la Santé (9,5 %) et les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS, 7,0 %). Enfin, il est à noter que 6,4 % des étudiants suivent plusieurs cursus en parallèle et sont ici considérés indépendamment des autres dans une catégorie « multi-cursus ».

Une position sociale plus élevée que la moyenne des jeunes

Les étudiants ont été interrogés sur l'activité professionnelle de leurs parents. Ainsi, 62,7 % ont leurs deux parents qui travaillent et 38,8 % ont au moins un parent appartenant à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Selon « l'indice de position sociale » défini page 14, qui est un indice synthétique de la position sociale des parents, plus de la moitié des étudiants (52,7 %) dépassent l'indice moyen de 100. Plus précisément, sur une échelle de 69 à 156 (69 correspondant à des parents sans activité professionnelle et 156 à des cadres et professions intellectuelles supérieures en emploi), les étudiants atteignent un indice de position sociale moyen de 112 (sur leurs deux parents) : 112 chez les femmes, 114 chez les hommes.

Cet indice est cependant inégal suivant les filières suivies : il atteint un maximum de 119 pour les étudiants qui suivent plusieurs cursus, il est de 113 ou 114 pour les étudiants en DEGSP, STAPS, Santé et Sciences, et de 110 et 109 pour les étudiants en SHS et LLA. Cela suppose donc que les étudiants qui se sont inscrits dans plusieurs cursus ont un entourage parental plus favorable à la réussite scolaire (selon l'étude du ministère de l'Éducation nationale, cf. p. 14) que les étudiants de LLA.

Comportements et santé générale des étudiants

Ce document a pour objet de restituer les résultats autour de la thématique de la précarité. Les indicateurs présentés sur cette page permettent de disposer d'information sur la santé en général et les comportements des étudiants. Pour plus d'information, se référer aux résultats de l'enquête 2021-2022 publiés en février 2023.



12 %
se jugent en mauvaise santé



92 %
ont indiqué avoir consulté
un professionnel de santé
dans l'année

et **près d'1/3**
déclare avoir renoncé à des soins



17%
estiment leur qualité
de vie mauvaise

30 %
ont au moins pensé au suicide
au cours de l'année

près de 4 %
ont tenté de se suicider
sur cette période



43 %
déclarent sauter le déjeuner
et/ou le dîner au moins
de temps en temps



3/5
indiquent faire du sport
chaque semaine



Près d'1/4
est en surcharge pondérale
et plus d'1/10 est en
situation de maigreur



8 %
disent fumer
quotidiennement



Près de 5 %
indiquent consommer
du cannabis au moins
une fois par mois



17 %
mentionnent boire
de l'alcool au moins
une fois par semaine

Charges financières

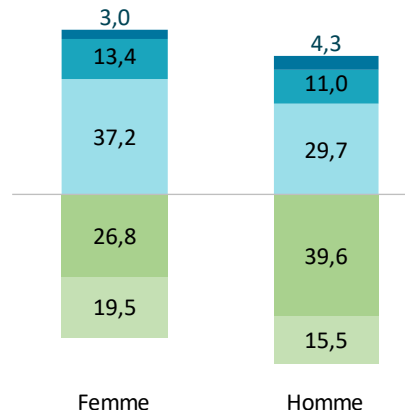
Des difficultés financières importantes pour un étudiant sur six

Un étudiant sur deux (50,7 %) déclare rencontrer des difficultés financières pour faire face à ses besoins ; pour 16,3 % elles sont plutôt ou très importantes.

Les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants à être concernées par des difficultés financières (53,7 % contre 44,9 %), tout comme les étudiants en L2 et L3 le sont plus que ceux de L1 (respectivement 52,3 %, 54,8 % et 47,4 %).

Concernant les différentes filières, les étudiants poursuivant plusieurs cursus en parallèle sont moins nombreux à déclarer rencontrer des difficultés financières (41,3 %) que leurs homologues, rejoignant le fait qu'ils ont un indice de position sociale supérieur à la moyenne.

Difficultés financières selon le sexe (%)



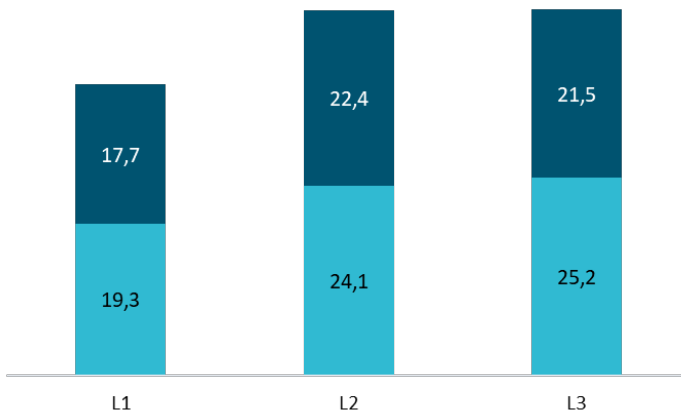
- Difficultés financières très importantes
- Difficultés financières plutôt importantes
- Difficultés financières peu importantes
- Aucune difficulté financière
- Je ne gère pas ou peu de dépenses moi-même

Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

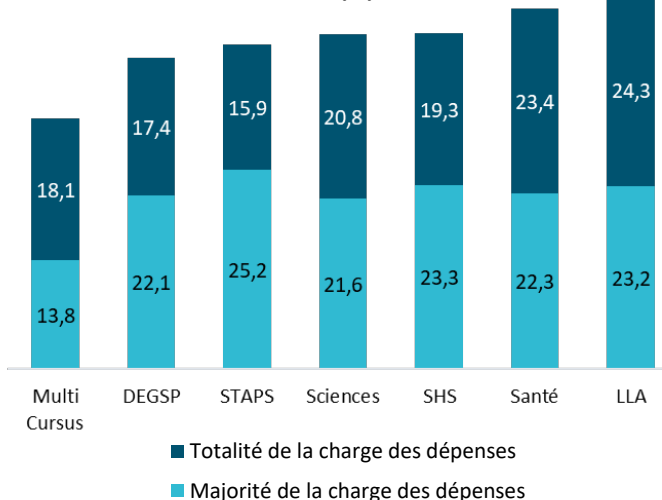
2 sur 5
ont la charge
de la majorité
de leurs
dépenses

Charge des dépenses de la vie courante selon...

...le niveau de licence (%)



...la filière (%)



- Totalité de la charge des dépenses
- Majorité de la charge des dépenses

Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Moins de responsabilité financière chez les étudiants de L1 et de multi-cursus

Tandis que 20,0 % des étudiants déclarent avoir la charge totale des dépenses de la vie courante (hors loisirs), 22,2 % en ont la majorité, 36,5 % en ont une petite partie et 21,3 % n'en sont pas du tout responsables.

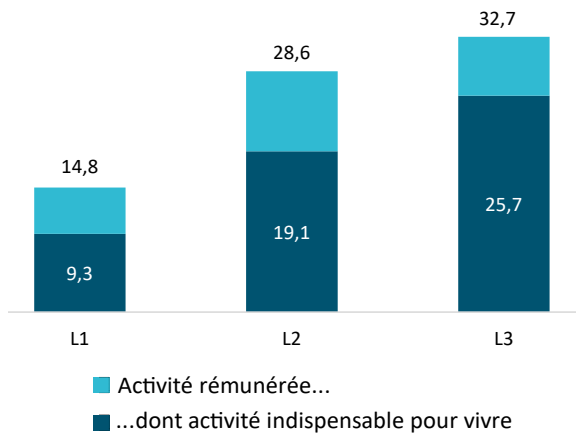
Les étudiants en L1 sont bien moins nombreux à déclarer avoir une part importante de la charge de leurs dépenses courantes que ceux de L2 ou L3 (voir graphique ci-contre).

À l'inverse, les étudiants de LLA sont plus nombreux que la moyenne à déclarer avoir une part importante de la charge de leurs dépenses, à l'opposé des étudiants de multi-cursus.

Aucune différence significative n'est relevée selon le sexe des étudiants.

Emploi et sources de revenus

Activité rémunérée
selon le niveau de licence (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Une activité rémunérée nécessaire pour un étudiant sur six

Près d'un étudiant sur quatre (23,3 %) déclare avoir une activité rémunérée en plus de ses études au moment de l'enquête. Cette activité apparaît nécessaire pour vivre pour 16,3 % des étudiants. Par ailleurs, ils sont 26,0 % à dire avoir dû se mettre à travailler ou à travailler davantage pour boucler leur budget ou faire face à des imprévus depuis le début de l'année universitaire.

Les étudiantes sont plus concernées que les étudiants (24,3 % contre 21,9 % ont un emploi annexe et 27,7 % contre 22,9 % se sont mises à travailler ou à travailler davantage pour des raisons financières). En revanche, les étudiants de L1 sont moins nombreux que ceux de L2 et L3 à travailler parallèlement à leurs études (voir graphique ci-contre) ou à avoir dû accentuer leur charge de travail pour raison

financière. La filière est également discriminante : les jobs étudiants sont plus fréquents que la moyenne en STAPS (29,7 %) à l'inverse de la filière Santé (15,3 %). De plus, les étudiants de SHS sont moins nombreux que la moyenne à déclarer avoir dû se mettre à travailler ou à travailler davantage pour boucler leur budget (23,2 %).

Des sources de revenus hétérogènes

Parmi les ressources financières listées, les étudiants déclarent le plus souvent avoir une participation de leur famille (64,7 %). En deuxième position, avec près de 18 points de moins, viennent les bourses (47,0 %), puis les emplois d'été (36,1 %). Les aides sociales telles que l'APL et l'ALS sont perçues par un tiers des étudiants (33,2 %). Enfin, les emplois depuis la rentrée concernent 18,4 % des étudiants, 5,8 % sont aidés par un partenaire ou un conjoint et 3,0 % ont contracté un prêt étudiant.

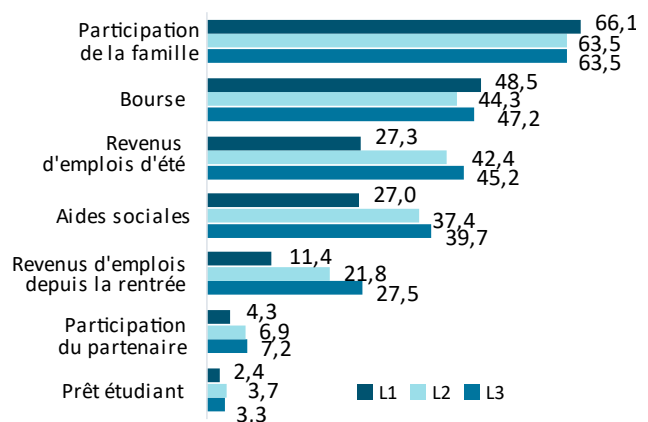
Près d'un étudiant sur deux (46,5 %) dit avoir demandé une aide financière ou matérielle à des proches depuis le début de l'année universitaire.

Les femmes sont plus souvent bénéficiaires d'aides sociales que les hommes (35,3 % contre 28,9 %), de bourses (49,2 % contre 43,0 %) ou de la contribution financière d'un partenaire ou conjoint (7,5 % contre 2,8 %).

Les sources de revenus varient également selon le niveau de licence : les étudiants en L1 sont moins nombreux à percevoir l'aide d'un partenaire, des aides sociales, ou encore à avoir un emploi d'été ou depuis la rentrée (voir graphique ci-contre).

Par ailleurs, les étudiants poursuivant plusieurs cursus en parallèle sont plus souvent aidés par leur famille (75,9 %) et moins souvent bénéficiaires d'une bourse (36,7 %). Les étudiants de Sciences et de Santé ont également moins de bourses que la moyenne (36,4 %

Sources de revenus
selon le niveau de licence (%)

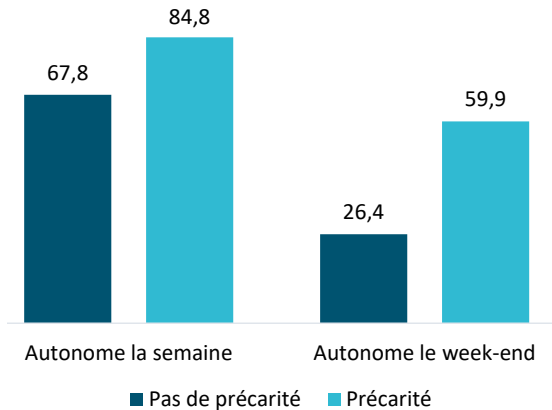


Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

et 41,0 % respectivement). Ces derniers ont en revanche plus recours à l'aide d'un partenaire (8,9 %) ou à un prêt étudiant (6,2 %). Ces prêts sont moins retrouvés chez les étudiants de SHS (1,5 %), qui perçoivent en revanche plus souvent une bourse (52,9 %), une aide sociale (36,6 %) ou l'aide d'un partenaire (8,1 %). Enfin, les étudiants de LLA sont plus nombreux que la moyenne à avoir une bourse (54,6 %), à avoir demandé de l'aide à de proches (52,5 %), mais ont moins fréquemment des économies issues d'un emploi d'été (29,2 %).

Logement

Autonomie d'hébergement
selon la précarité* (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Un logement insatisfaisant pour plus d'un étudiant précaire sur quatre

Les étudiants sont globalement satisfaits de leur logement : 42,2 % des étudiants déclarent être très satisfaits, 48,3 % sont satisfaits, 8,3 % sont peu satisfaits et 1,2 % n'est pas satisfait du tout.

La satisfaction du logement ne varie pas significativement en fonction du sexe des étudiants, du niveau de licence ou de la filière. En revanche, les étudiants identifiés comme précaires* sont plus nombreux que les autres à dire être insatisfaits (26,2 % contre 6,5 %). Cette hétérogénéité selon le niveau de précarité se retrouve dans tous les aspects du logement (voir graphique ci-contre).

Un poste de dépense important, notamment pour les plus précaires

En moyenne, 30,1 % des étudiants déclarent être hébergés à titre gratuit, 1,6 % disent ne pas connaître le montant de leur loyer, 16,0 % paient moins de 300 euros de loyer, 49,2 % entre 300 et 699 euros et 3,1 % 700 euros ou plus.

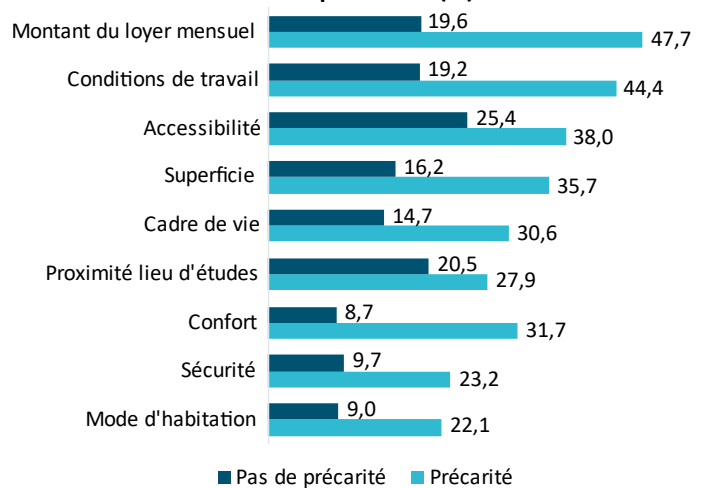
Les étudiants identifiés comme précaires* sont moins nombreux à être hébergés à titre gratuit (17,2 %) ou à ne pas connaître le montant de leur loyer que les autres (1,0 %). Par ailleurs, 18,1 % de ces étudiants précaires paient moins de 300 euros de loyer, 59,7 % entre 300 et 699 euros, et 4,0 % 700 euros et plus.

Une autonomie allant parfois de pair avec la précarité

La majorité (69,4 %) des étudiants vit en autonomie (logement seul ou en colocation) la semaine, moins le week-end (31,0 %). Cette autonomie est bien plus retrouvée chez les étudiants identifiés comme précaires* que chez les autres, aussi bien la semaine que le week-end (voir graphique ci-contre).

La semaine, les hommes sont moins nombreux que les femmes à vivre en autonomie (66,3 % contre 71,3 %). Cela n'est pas retrouvé le week-end. Par ailleurs, les étudiants de L1 sont systématiquement moins nombreux que ceux de L2 ou de L3 à vivre en autonomie (respectivement 66,1 %, 72,1 % et 72,5 % la semaine, 25,3 %, 34,0 % et 38,1 % le week-end). Enfin, uniquement le week-end, les étudiants de STAPS sont moins nombreux que la moyenne à vivre en autonomie (20,0 %), à l'inverse des étudiants des filières Santé et Sciences (respectivement 39,1 % et 37,7 %). Aucune différence selon la filière n'est observée en semaine.

Insatisfaction de différents aspects du logement principal
selon la précarité* (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Des difficultés de cautionnement pour un étudiant sur douze

Trouver un garant pour son logement n'est pas toujours chose aisée pour les étudiants : 8,2 % déclarent avoir rencontré des difficultés dans cette démarche, bien plus encore chez les étudiants identifiés comme précaires* (25,2 %).

* La précarité des étudiants est estimée à partir d'un score combinant différentes dimensions, la méthodologie est explicitée en page 11.

Lien social

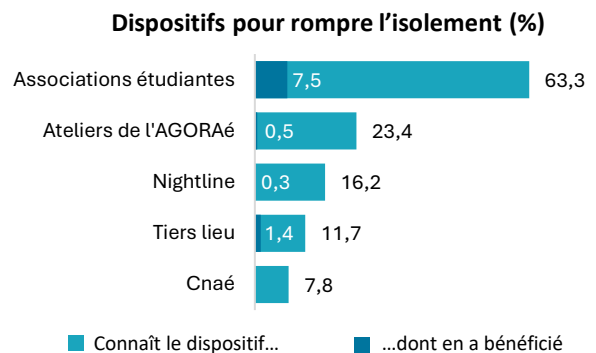
Des sorties conditionnées par les ressources

Les relations sociales sont également liées à la précarité financière. Ainsi, deux tiers des étudiants (67,6 %) déclarent avoir déjà limité leurs sorties pour raisons financières depuis le début de l'année universitaire, 39,1 % occasionnellement et 28,4 % souvent. Les femmes se privent plus de sorties que les hommes (72,1 % contre 59,0 %).

Alors que 13,4 % des étudiants n'ont de contacts avec leur famille que de temps en temps, rarement ou jamais, et 21,8 % avec leurs amis, et que 34,4 % éprouvent souvent un sentiment de solitude ou d'isolement, ces phénomènes touchent plus particulièrement les étudiants qui déclarent avoir des difficultés financières importantes, sans qu'il soit possible d'établir un lien de causalité. Ces derniers sont en effet moins en contact avec leurs proches que ceux qui n'ont pas ou peu de difficultés financières : 28,1 % sont rarement en contact avec leurs familles contre 10,6 % des autres (32,2 % contre 19,8 % avec leurs amis). Ils sont aussi plus touchés par un sentiment de solitude et d'isolement : 55,9 % des étudiants en difficulté financière sont souvent dans ce cas contre 30,3 % des autres.

Il a été demandé aux étudiants s'ils avaient connaissance de dispositifs d'aide pour lutter contre l'isolement. Ils répondent connaître majoritairement les associations étudiantes (63,3 %), mais relativement peu les autres dispositifs (AGORAé, Nightline, Tiers lieu, Cnaé).

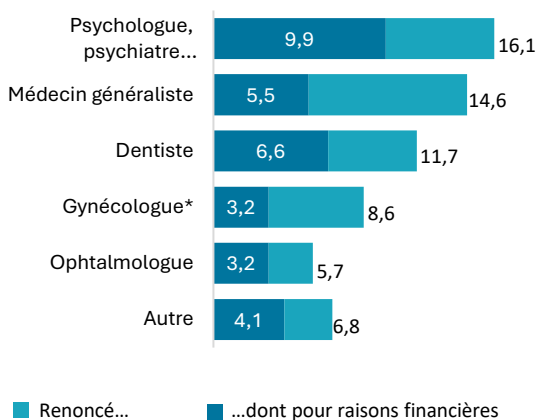
Un étudiant sur dix (10,3 %) a déjà bénéficié d'au moins un de ces dispositifs.



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Renoncement aux soins

Renoncement à des consultations auprès de professionnels de santé au cours des douze derniers mois (%)



* parmi les femmes uniquement

Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Les raisons financières sont plus un frein pour consulter les professionnels de la santé mentale (9,9 %), les dentistes (6,6 %) et les ophtalmologues (3,2 %) que les médecins généralistes (5,5 %) et les gynécologues (3,2 %), puisqu'elles représentent trois renoncements sur cinq pour les premiers professionnels, contre deux sur cinq pour les seconds.

Un quart des étudiants s'est déjà privé de soins pour raison financière

Un quart des étudiants (26,5 %) indique s'être déjà privé de soins au sens large (consultations, traitements, hospitalisation et examens) au cours de l'année universitaire pour des raisons financières, occasionnellement (19,2 %) ou souvent (7,3 %).

C'est une tendance qui est davantage observée chez les femmes (30,0 % contre 19,2 % des hommes), chez les étudiants en L2 et L3 (27,2 % et 31,4 % contre 23,4 % en L1) et chez les étudiants issus de milieux sociaux moins favorisés (35,2 % contre 22,2 % pour les plus favorisés ; cf. indice de position sociale p. 14).

Plus d'un quart des étudiants (27,7 %) a renoncé à des consultations auprès de professionnels de santé au cours des 12 mois précédant l'enquête, et plus de la moitié d'entre eux (15,7 %) évoque des raisons financières. Plus précisément, les consultations auxquelles ils ont le plus tendance à renoncer sont les psychologues, psychiatres ou psychothérapeutes (16,1 %), les médecins généralistes (14,6 %) et les

Alimentation

Un quart des étudiants ne mange pas toujours à sa faim

La précarité alimentaire est définie comme une situation dans laquelle une personne n'a pas garantie d'un accès à une alimentation suffisant de qualité, de manière durable et dans le respect de ses préférences alimentaires et besoins nutritionnels.

Ainsi, depuis le début de l'année universitaire, plus d'un étudiant sur quatre (26,9 %) ne mange pas toujours à sa faim pour des raisons financières : souvent (6,2 %) ou occasionnellement (20,7 %).

Cela se traduit pour la majorité d'entre eux (69,6 % contre 42,7 % de l'ensemble des étudiants) par le fait de sauter des repas au moins une fois par semaine.

Les femmes sont plus concernées par la précarité alimentaire que les hommes ; elles sont 28,2 % contre 23,5 % à dire ne pas toujours manger à leur faim pour des raisons financières. Les étudiants de LLA sont également plus nombreux dans ce cas (34,3 %) que la moyenne, tout comme les étudiants issus de milieux sociaux moins favorisés (33,0 % ; cf. indice de position sociale p. 14).

Plus d'un tiers des étudiants limité sur la variété des aliments

Concernant la qualité nutritionnelle, depuis le début de l'année universitaire, plus d'un tiers des étudiants (36,9 %) déclare avoir des difficultés financières au moins occasionnellement pour se procurer des aliments nutritifs et variés (fruits, légumes, viande). Ils sont 11,5 % à rencontrer souvent ce type de difficultés. De plus, parmi les 40,0 % d'étudiants estimant ne pas manger équilibré, près de la moitié (47,8 %) déclare ne pas toujours manger varié pour raisons financières (contre 29,8 % chez ceux qui estiment manger équilibré).

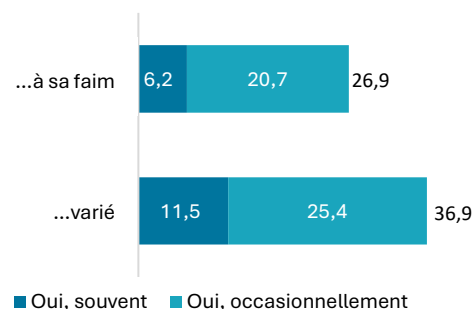
Les étudiants les plus touchés par des difficultés financières pour se procurer des aliments variés au moins occasionnellement sont les femmes (39,8 % contre 31,0 % des hommes), les L2 (40,0 % contre 36,9 % en moyenne) et les étudiants issus de milieux sociaux moins favorisés (43,0 % contre 33,9 % pour les plus favorisés ; cf. indice de position sociale p. 14).

Des restrictions sur les légumes et la viande

Les étudiants qui déclarent avoir des difficultés financières pour se procurer des aliments variés consomment significativement moins de légumes, de viande, de laitages et de produits sucrés que les étudiants sans difficulté. Ainsi, ils sont près de deux fois moins nombreux à consommer des légumes au moins cinq fois par semaine (31,2 % contre 58,6 % des étudiants sans difficulté) et 1,7 fois moins nombreux à consommer de la viande au moins deux fois par semaine (36,6 % contre 62,4 % des étudiants sans difficulté). De même, la consommation de laitages et de produits sucrés au moins cinq fois par semaine est 1,4 fois et 1,3 fois moins importante chez les étudiants en difficulté.

Difficultés financières impliquant de ne pas manger... (%)

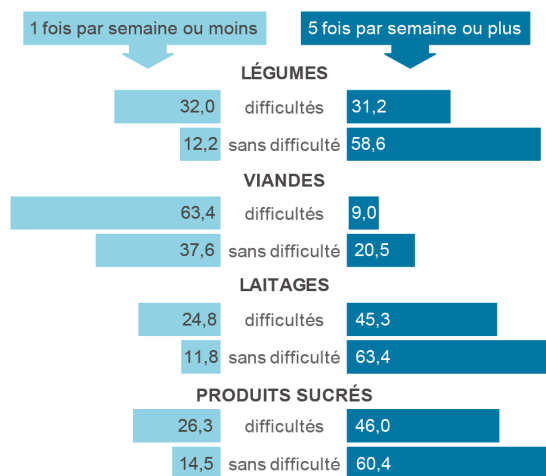
Depuis le début de l'année universitaire



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Fréquence* de consommation des aliments (%)

En fonction des difficultés financières pour manger varié



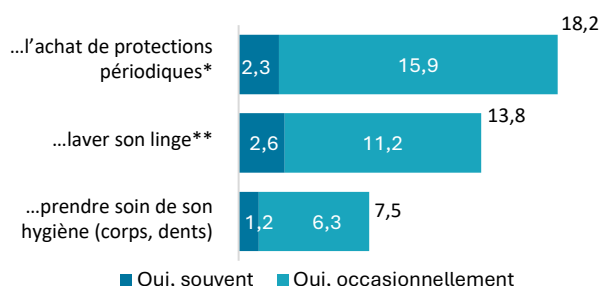
* La modalité 2 à 4 fois par semaine n'est pas représentée
Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Hygiène

L'accès à l'hygiène financièrement difficile pour un étudiant sur cinq

Un étudiant sur cinq (20,4 %) déclare avoir déjà eu des difficultés pour prendre soin de son hygiène (mensuelle, corporelle, dentaire ou du linge) pour raisons financières au moins occasionnellement, dont 3,8 % souvent.

Difficultés financières pour... (%)



* Parmi les femmes et non binares concernés par les règles

** Parmi les étudiants qui prennent soin de leur linge eux-mêmes

Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

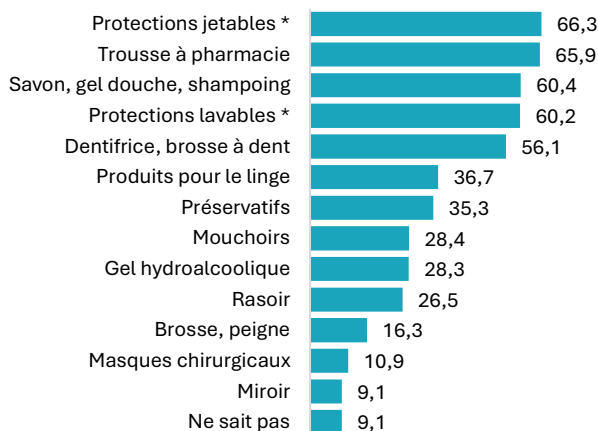
Ainsi 18,2 % des femmes et étudiants non binares concernés par les règles ont déjà eu des difficultés financières pour acheter des protections périodiques (tampons, serviettes hygiéniques, cups, culottes menstruelles) au moins occasionnellement, souvent pour 2,3 %.

Il est arrivé au moins occasionnellement à 13,8 % des étudiants qui vivent en autonomie (logement seul ou en collocation) de ne pas pouvoir laver leur linge pour raisons financières (coût de la lessive, de l'eau chaude, de la laverie automatique) ; les femmes sont plus nombreuses à le mentionner que les hommes (14,8 % contre 11,1 %).

Enfin, 7,5 % des étudiants déclarent avoir eu au moins occasionnellement des difficultés pour prendre soin de leur hygiène corporelle ou dentaire pour raisons financières (coût des produits d'hygiène, eau chaude).

Ces difficultés financières liées à l'hygiène sont indépendantes du niveau de licence et du type de filière, mais sont plus présentes chez les étudiants dont les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle moins favorisée (cf. indice de position sociale p. 14). Seules les étudiantes inscrites en filière Santé sont relativement moins touchées par un problème d'accès aux protections périodiques (12,8 % contre 18,2 % en moyenne).

Contenu souhaité dans un kit d'hygiène et bien-être (%)



* Protections périodiques ; pour les femmes et non binares

Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Des protections périodiques et des trousse à pharmacie souhaitées

Si des kits hygiène et bien-être étaient distribués gratuitement, les femmes et étudiants non binares souhaiteraient y trouver avant tout des protections périodiques. Les protections lavables les intéressent presque autant (60,2 %) que les jetables (66,3 %).

C'est la trousse à pharmacie qui présenterait le plus d'intérêt dans un kit d'hygiène pour l'ensemble des étudiants puisqu'ils sont 65,9 % à la suggérer, plus souvent les femmes (72,3 %) que les hommes (54,9 %). Viennent ensuite les produits pour se laver le corps et les cheveux pour 60,2 % d'entre eux et les produits pour se laver les dents (56,1 %). Ces produits sont plus souvent plébiscités par les hommes que par les femmes (66,2 % contre 57,1 % pour les produits corporels, et 61,7 % contre 53,0 % pour les produits dentaires).

Les souhaits des étudiants identifiés en situation de précarité (cf. score de précarité défini p. 11) sont plus marqués que les moins précaires concernant les produits pour le linge (52,1 % des plus précaires contre 35,3 % des moins précaires), et pour le rasoir (33,5 % des plus précaires contre 26,4 % des moins précaires).

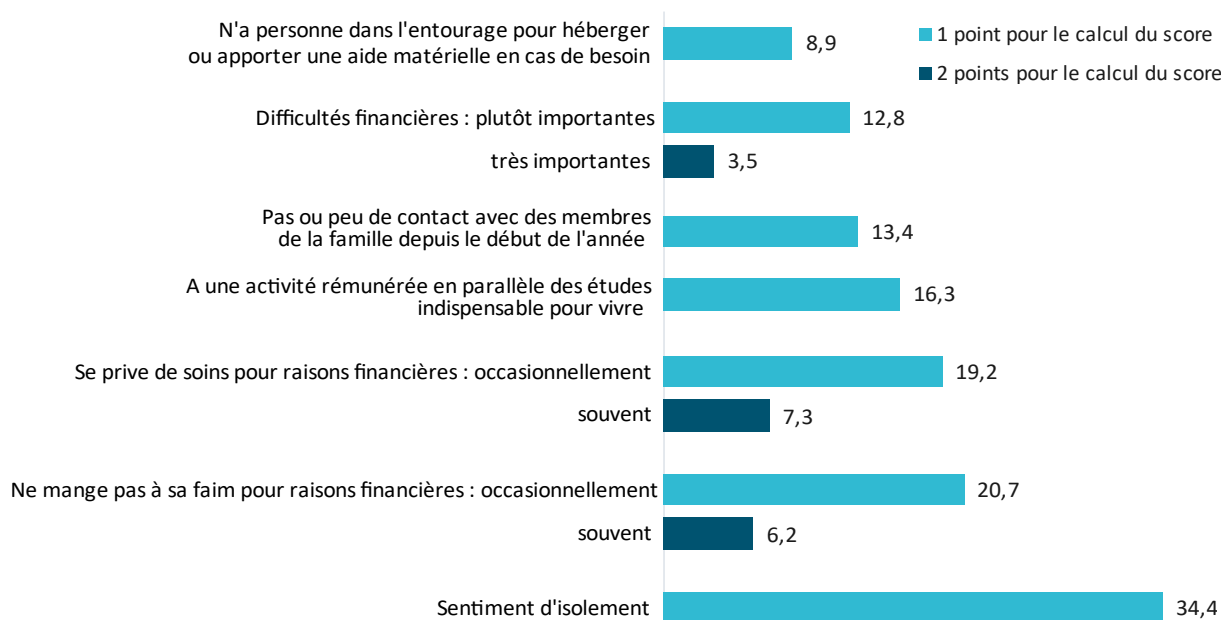
Enfin, 35,3 % des étudiants souhaiteraient voir des préservatifs dans ce type de kit, autant les hommes que les femmes. À noter par ailleurs que 65,1 % d'étudiants sexuellement actifs n'utilisent pas toujours des préservatifs, et que parmi eux, 5,4 % déclarent que c'est en raison de leur coût.

Score de précarité

Méthodologie de construction du score de précarité

L'indicateur de précarité utilisé dans cette étude est construit à partir d'un score développé par l'observatoire de la vie étudiante de l'université de Rouen. Ce score est obtenu par combinaison d'une série de questions présentées dans le graphique ci-dessous. À chacune des variables est affecté un nombre de points, de 0 à 2, selon la réponse. Le score de précarité correspond à la somme des points obtenus. Il varie entre 0 et 10, un score de 0 à 3 révélant une situation de non-précarité, un score entre 4 et 6 une situation de précarité faible ou modérée et un score de 7 à 10 une situation de forte précarité.

Composantes du score de précarité (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands - année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Une augmentation de la précarité avec l'avancée en études

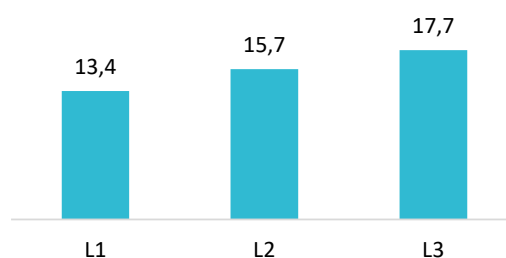
D'après cette méthodologie, 15,2 % des étudiants sont identifiés comme précaires (12,4 % en précarité faible ou moyenne et 2,8 % en situation de forte précarité).

Que les étudiants soient des hommes ou des femmes, le score de précarité ne varie pas significativement. En effet, 15,7 % des étudiantes et 13,5 % des étudiants sont identifiés comme précaires. De même, la filière n'est pas significativement liée à la précarité.

En revanche, la part d'étudiants identifiés comme précaires augmente avec le niveau de licence (voir graphique ci-contre).

De plus, les étudiants avec un indice de position sociale inférieur à la moyenne (cf. p. 14) sont plus nombreux à être identifiés comme précaires que les autres (21,5 % contre 12,0 %).

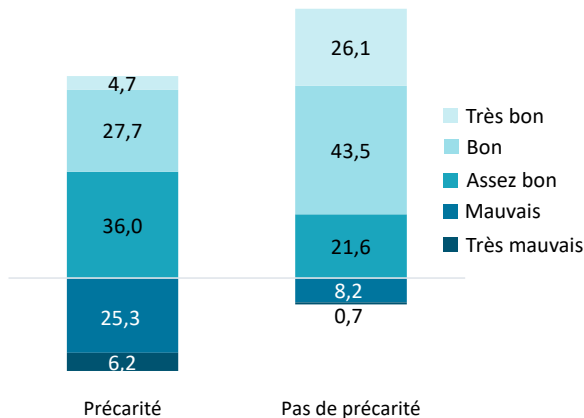
Précarité selon le niveau de licence (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

La santé étroitement liée à la précarité

État de santé perçue selon la précarité (%)

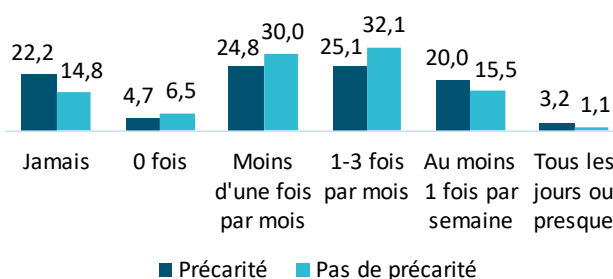


Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

La santé mentale est également liée à la précarité, avec des étudiants identifiés comme précaires faisant plus souvent état de pensées suicidaires, voire de tentatives de suicide, que les autres. De même, la santé sexuelle est impactée, avec davantage d'IVG, mais aussi de violences sexuelles déclarées par les jeunes précaires.

Certains comportements à risque sont également davantage retrouvés chez ces jeunes vulnérables. C'est le cas de la consommation de tabac : 27,2 % déclarent fumer au moins occasionnellement chez les étudiants identifiés comme précaires contre 14,7 % chez les autres. Ces parts sont respectivement de 6,2 % contre 3,1 % pour la consommation de cannabis au cours des trente derniers jours.

Fréquence de consommation d'alcool selon la précarité (%)

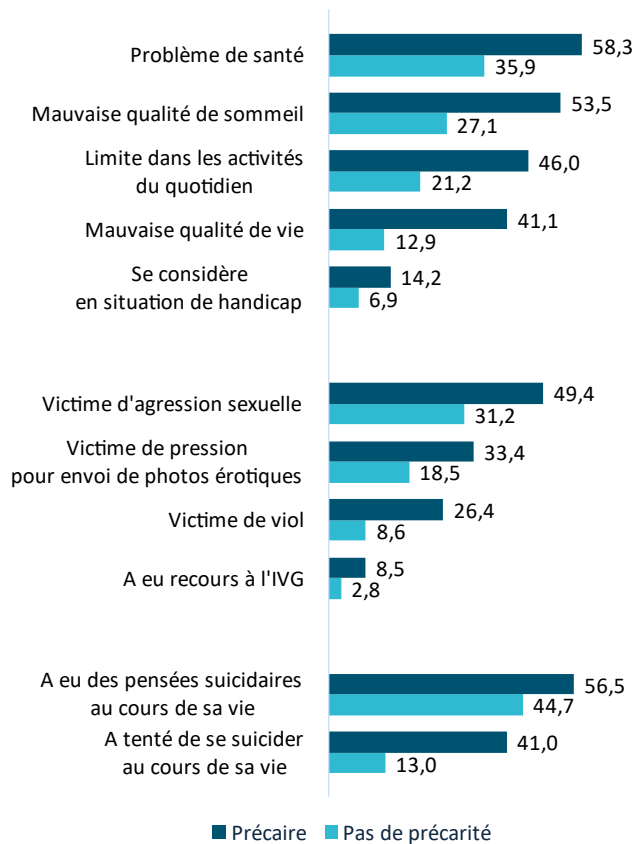


Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

La précarité est associée à de nombreux indicateurs de santé défavorables ainsi qu'à des comportements plus à risque.

À titre d'exemple, les étudiants identifiés comme précaires ont tendance à avoir une perception plus négative de leur santé que les autres (voir graphique ci-contre). Cela rejoint le fait que les étudiants identifiés comme précaires ont une moins bonne qualité de sommeil, mais aussi de vie. Ils sont par ailleurs plus nombreux à déclarer être en situation de handicap, à rencontrer des problèmes de santé et à être limités dans leurs activités du quotidien en raison de ces soucis (voir graphique ci-dessous).

Santé des étudiants selon la précarité (%)

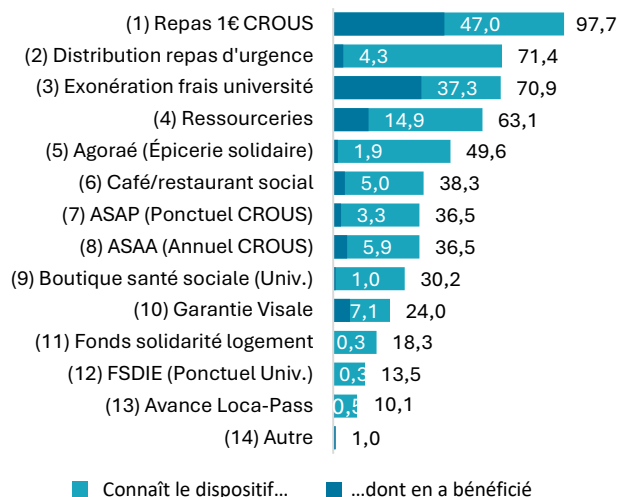


Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

De même, si les jeunes non identifiés comme précaires sont plus nombreux à déclarer consommer de l'alcool de temps en temps (moins d'une fois par semaine), les étudiants en situation de précarité sont plus enclins à avoir une fréquence de consommation élevée (voir graphique ci-contre).

Dispositifs d'aide

Dispositifs d'aide économique et sociale (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Des dispositifs d'aide économique et sociale dont dispose la moitié des étudiants

Face à ces situations de précarité, certains dispositifs d'aide restent peu connus.

Un étudiant sur deux (52,8 %) bénéficie d'au moins un dispositif d'aide économique et sociale parmi ceux cités. Cependant, ces dispositifs ne couvrent pas l'ensemble des étudiants identifiés en situation de précarité (cf. score de précarité défini p. 11), puisqu'un tiers d'entre eux (29,6 %) n'y a pas recours.

Les dispositifs les plus connus des étudiants sont le repas à 1 euro du CROUS, la distribution de repas et de colis d'urgence, l'exonération des droits d'inscription à l'université et les ressourceries. À l'inverse, les dispositifs d'avance Loca-Pass, l'aide sociale ponctuelle du FSDIE de l'université, les fonds de solidarité logement du département et la garantie Visale sont relativement méconnus.

Toutes choses égales par ailleurs, ce sont les étudiants en L1 qui connaissent le moins l'ensemble des dispositifs (2,3,4,5,6,10,13), ainsi que les étudiants inscrits en Sciences (2,4,6,8,13). De même, les plus précaires sont relativement moins bien informés sur l'existence de certains dispositifs tels que l'ASAA du CROUS (28,5 % contre 38,7 % chez les moins précaires), les distributions de repas d'urgence (67,7 % contre 73,7 %) ou encore les boutiques santé sociale (25,6 % contre 31,7 %) et les ressourceries (58,2 % contre 66,2 %). Toutefois, ils ont une meilleure connaissance des aides liées au logement, telles que l'avance Loca-Pass (14,2 % contre 8,9 %) ou la garantie Visale (41,7 % contre 20,6 %). Des disparités apparaissent également suivant les sites universitaires : les étudiants de Rouen connaissent moins bien les épiceries sociales et solidaires (Agoraé) (44,4 % contre 59,6 % au Havre), ceux de Caen sont moins informés sur la garantie Visale (21,6 % contre 32,1 % au Havre) et ceux du Havre connaissent moins bien les boutiques santé sociale (23,0 % contre 31,3 % à Rouen).

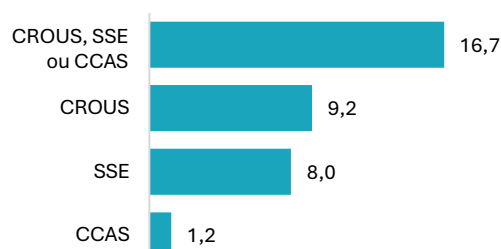
Si les étudiants recourent principalement à des dispositifs tels que le repas à 1 euro du CROUS, l'exonération des droits d'inscription à l'université ou l'achat d'équipement à prix réduit dans les ressourceries, des aides sont spécifiquement mobilisées par ceux identifiés en situation de précarité. C'est le cas de l'achat d'équipement à prix réduit (20,9 % contre 13,9 % des moins précaires), la garantie Visale (17,2 % contre 4,9 %), la distribution de repas et de colis d'urgence (14,7 % contre 2,3 %), l'aide spécifique ponctuelle du CROUS (ASAP) (7,8 % contre 2,4 %) et l'épicerie sociale et solidaire (Agoraé) (4,6 % contre 1,3 %).

Des assistants sociaux pour les étudiants les plus précaires

Au total, 16,7 % des étudiants ont déjà eu recours aux assistants du service social. Plus de la moitié d'entre eux ont été pris en charge par le CROUS et une proportion similaire par des services de santé étudiante (SSE, ex-SUMPPS). Enfin, 1,2 % des étudiants ont déjà été accompagnés par les assistants du service social du centre communal d'action sociale (CCAS).

Les étudiants identifiés en situation de précarité ont recours à ces services deux fois plus que les autres (31,0 % contre 14,2 % des non précaires).

Recours aux assistants du service social (%)



Source : Enquête santé des étudiants normands
année universitaire 2023-2024
Exploitation : ORS-CREAI Normandie et OR2S

Précisions méthodologiques

Indice de position sociale

« L'indice de position sociale » a été développé par le ministère de l'Éducation nationale pour évaluer la mixité sociale des établissements scolaires (Indice de position sociale -IPS-)*. Il résume le capital social, économique et culturel de la famille dans le rapport de l'élève à l'école à partir des professions et catégories sociales (PCS) des parents. Dans les analyses qui en sont faites, une meilleure réussite scolaire est constatée chez les élèves dont l'indice est le plus élevé. L'indice 100 correspond à l'indice moyen.

L'intérêt d'un tel indice dans cette étude de la précarité des étudiants est d'avoir un indicateur qui résume le niveau social et culturel des étudiants à partir des quatre *items* du questionnaire se référant à l'emploi et à la PCS des parents. Il a été ajouté aux variables explicatives des régressions statistiques, permettant ainsi de différencier les niveaux de précarité et les événements de santé des étudiants en fonction de leur environnement social.

Modalités d'enquête

L'enquête 2023-2024 sur la santé des étudiants en Normandie a été renseignée par 3 577 étudiants en licence dans une des trois universités de la région. Le taux de participation à l'étude est de 10,4 % (cf. p. 2 pour plus de précisions), soit un taux de l'ordre de ce qui peut être attendu pour une enquête de ce type.

Analyse statistique

Les données ont été redressées sur le sexe, l'âge, le niveau de licence, la filière et l'université, afin d'être davantage représentatives de la population d'étudiants inscrits en licence en Normandie. Sauf mention contraire, les différences présentées dans ce document sont significatives au seuil de 5 % et ajustées sur le sexe, le niveau de licence, la filière, l'université et l'indice de position sociale, permettant ainsi de prendre en compte les éventuelles disparités entre les étudiants.

Pour des raisons de robustesse des effectifs, les différentes filières ont été regroupées par grandes thématiques, listées en page 2. Les étudiants inscrits dans plusieurs thématiques à la fois ont été intégrés dans une catégorie « multi-cursus ».

Comparaison avec l'enquête de l'OVE

Dans cette enquête, la part d'étudiants identifiés en situation de précarité s'élève à 15,2 %, dont 2,8 % d'étudiants en situation de forte précarité. Avec une méthodologie similaire, l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de Rouen, estimait en 2014-2015 cette part à 26 % dont 8 % de forte précarité chez les étudiants inscrits en formation de niveau bac+2 et bac+3.

Dans les deux enquêtes, la précarité identifiée n'est pas liée significativement au sexe des étudiants, à l'inverse de l'environnement social familial qui est déterminant. De plus, l'OVE mettait en avant une augmentation importante de la prévalence de la précarité avec l'avancée en âge, rejoignant l'augmentation de la précarité avec le niveau de licence soulignée dans cette étude. Dans les deux enquêtes, les jeunes autonomes (décohabitants de chez leurs parents) apparaissent bien plus précaires que les autres.

* Consulter le lien suivant pour plus de précisions : <https://www.education.gouv.fr/indice-de-position-sociale-ips-actualisation-2022-377726>

Nous adressons nos plus vifs remerciements
aux membres du groupe projet et du comité de pilotage,
ainsi qu'aux étudiants ayant participé à l'enquête.



L'enquête santé des
étudiants normands se
poursuit en 2025.

La thématique de la
« santé sexuelle » sera
particulièrement étudiée
lors de cette quatrième
année du dispositif.

ENQUÊTE SANTÉ DES ÉTUDIANTS NORMANDS

ÉTAT DE SANTÉ ET COMPORTEMENTS

Crédit images :
ORS-CREAI Normandie
Image achetée sur le site Shutterstock.com

Illustrations :
Enquête santé des étudiants normands
ORS-CREAI Normandie et OR2S

Janvier 2025

PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

2/5

ont la charge de la majorité de leurs dépenses

16 %

disent que leur emploi étudiant est nécessaire pour vivre

1/10

n'est pas satisfait de son logement

1/7

est identifié en situation de précarité

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Plus d'1/4

ne mange pas toujours à sa faim pour raisons financières

37 %

rencontrent au moins de temps en temps des difficultés financières pour se procurer des aliments variés et nutritifs

PRÉCARITÉ HYGIÉNIQUE

1/5

a déjà rencontré des difficultés financières pour prendre soin de son hygiène

18 %

des femmes et étudiants non binaires concernés par les menstruations ont déjà rencontré des difficultés financières pour se procurer des protections périodiques

10 %

ont déjà bénéficié d'un dispositif pour rompre l'isolement

2/3

ont déjà limité leurs sorties pour raisons financières

DISPOSITIFS D'AIDE

1 étudiant précaire sur 3

ne bénéficie d'aucun dispositif d'aide économique et sociale

PRÉCARITÉ SANITAIRE

1/4

s'est déjà privé de soins pour raisons financières

16 %

ont renoncé à consulter un professionnel de santé au cours de l'année pour raisons financières

Des profils plus à risque vis-à-vis de certains types de précarité

- Les femmes
- Les étudiants les plus avancés dans le parcours universitaire
- Les jeunes avec un environnement social familial plus défavorisé
- Les étudiants de lettres, langues, arts (LLA), à l'inverse de ceux suivant plusieurs cursus en parallèle

Le dispositif sur la santé des étudiants est financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional

ORS-CREAI Normandie

3 place de l'Europe - 14 200 Hérouville-Saint-Clair
contact@orscreainormandie.org / 02 31 75 15 20

OR2S

L'Atrium - 115, Boulevard de l'Europe - 76 100 Rouen
info@or2s.fr / 07 71 13 79 32

Directeurs de publications : Françoise AUMONT, présidente de l'ORS-CREAI Normandie - Pr Maxime GIGNON, président de l'OR2S

Rédactrices : Noémie LEVÊQUE-MORLAIS, ORS-CREAI Normandie - Jeanne PFISTER, OR2S - Manon COUVREUR, OR2S
Annabelle YON, ORS-CREAI Normandie - Nadège THOMAS, OR2S